

TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : le BUREAU INTERNATIONAL

PCT

NOTIFICATION DE L'ENREGISTREMENT D'UN CHANGEMENT

(règle 92bis.1 et instruction administrative 422 du PCT)

Destinataire :

Date d'expédition <i>(jour/mois/année)</i>	
Référence du dossier du déposant ou du mandataire	NOTIFICATION IMPORTANTE
Demande internationale n°	Date du dépôt international <i>(jour/mois/année)</i>

1. Les renseignements suivants étaient enregistrés en ce qui concerne :

le déposant
 l'inventeur
 le mandataire
 le représentant commun

Nom et adresse	Nationalité (nom de l'État)	Domicile (nom de l'État)
	n° de téléphone	
	n° de télécopieur	
	Adresse électronique	

2. Le Bureau international notifie au déposant que le changement indiqué ci-après a été enregistré en ce qui concerne :

la personne
 le nom
 l'adresse
 la nationalité
 le domicile

Nom et adresse	Nationalité (nom de l'État)	Domicile (nom de l'État)
	n° de téléphone	
	n° de télécopieur	
	Adresse électronique	
<input type="checkbox"/> Autorisation de recourir au courrier électronique		

3. Observations complémentaires, le cas échéant :

4. Une copie de cette notification a été envoyée

<input type="checkbox"/> à l'office récepteur	<input type="checkbox"/> aux offices désignés concernés
<input type="checkbox"/> à l'administration chargée de la recherche internationale	<input type="checkbox"/> aux offices élus concernés
<input type="checkbox"/> [à l'] [aux] administration(s) indiquée(s) pour la recherche supplémentaire	<input type="checkbox"/> autre destinataire :
<input type="checkbox"/> à l'administration chargée de l'examen préliminaire international	

Bureau international de l'OMPI 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse	Fonctionnaire autorisé n° de téléphone +41 22 338 XX XX
--	--